

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1121/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 49/7e L de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire .

n° 69-1121/SG/CD

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
19 juillet 1969

Numéro JO
n° 16 du 11/08/1969

Date du numéro
11 août 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 49/7e L du 7 juillet 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.